



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-huitième session

Rome (Italie), 17-20 septembre 2018

EUR/RC68/TD/4

5 septembre 2018

180597

ORIGINAL : ANGLAIS

Séance d'information technique sur la future Initiative du Rapport de situation sur l'équité en santé dans la Région européenne de l'OMS

**Jeudi 20 septembre 2018
12 h 30-14 h 20, salle Andrea Pininfarina**

Contexte

1. Au cours de ces 20 dernières années, d'importants efforts ont été déployés aux niveaux technique et politique afin d'améliorer l'équité en santé dans la Région européenne de l'OMS. La Région a également connu plusieurs changements politiques, économiques et sociaux qui ont exercé un impact négatif sur la santé ainsi que sur les conditions nécessaires pour parvenir à l'équité en santé. Les progrès accomplis en vue de réduire les écarts en matière d'équité en santé ont donc été inégaux dans la Région, et la situation a même empiré dans certains cas. Par exemple, dans 50 % des États membres de la Région, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres de la société en termes de réduction des maladies n'a pas changé ou s'est creusé entre 2008 et 2015, chez les hommes comme chez les femmes.

2. L'Initiative du Rapport de situation sur l'équité en santé dans la Région européenne de l'OMS (HESRi, pour *Health Equity Status Report Initiative*) est une panoplie d'outils actuellement élaborée afin de promouvoir et de soutenir l'action politique en faveur de l'équité en santé et du bien-être dans la Région. Elle sera lancée au début de 2019 et permettra aux États membres de la Région, à l'OMS et à ses partenaires d'accélérer les progrès en vue de combler les écarts observés au sein des pays en matière de santé. L'initiative est conforme à Santé 2020, la politique européenne de la santé et du bien-être, ainsi qu'à la Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en se basant sur Santé 2020, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

3. L'Initiative HESRi fournira une analyse de la situation, des tendances, des politiques et des données probantes en matière d'équité en santé, ainsi que des orientations politiques, des outils de communication et des arguments économiques afin de soutenir la prise de mesures visant les objectifs ci-après :

- renforcer l'impact des politiques et des services du secteur de la santé sur l'équité ;
- améliorer la conception et la mise en œuvre des politiques intersectorielles afin qu'elles donnent de meilleurs résultats en matière d'équité en santé ;

- améliorer la gouvernance afin de s'attaquer aux racines de l'exclusion, de la stigmatisation et de la discrimination ;
- former des alliances et plaider en faveur de meilleurs investissements et d'une plus grande responsabilisation en matière d'équité en santé dans les instances décisionnelles locales, nationales et régionales.

4. L'Initiative HESRi établira par conséquent une base de référence qui permettra aux États membres de la Région de sonder leur propre situation en matière d'équité en santé ainsi que les avancées politiques à cet égard. Elle fournira également des informations sur la manière de mettre en œuvre des actions sur l'équité en santé et de les intensifier, même dans les États membres disposant de peu de données, en recensant :

- les solutions efficaces ainsi que les lacunes tenaces qui subsistent ;
- la combinaison de politiques et d'interventions susceptibles d'être mises en œuvre pour combler plus rapidement les écarts observés en matière de santé ;
- les secteurs et les partenaires prioritaires pour accroître l'équité en santé dans le cadre d'une collaboration politique.

5. Le premier rapport de l'Initiative HESRi aura pour thème la santé, le bien-être et la prospérité pour tous. Il analysera les progrès accomplis en vue d'instaurer une société inclusive, prospère et durable par la réduction des inégalités de santé dans la Région, et examinera les priorités ainsi que les mesures susceptibles d'être prises à cet égard.

6. En outre, plusieurs outils interactifs en ligne seront lancés en même temps que l'Initiative HESRi, et pourront être personnalisés par les différents États membres, même ceux disposant de peu de données :

- un atlas interactif sur l'équité en santé, qui sera hébergé sur le Portail européen d'information sanitaire (*European Health Information Gateway*), et inclura des indicateurs de mortalité, de morbidité, de bien-être, de santé autodéclarée et les conditions nécessaires pour mener une vie saine ;
- des orientations politiques visant à réduire les inégalités de santé tout au long de la vie, et adaptées aux différents États membres sur la base des données de l'atlas sur l'équité en santé ;
- des outils pour appuyer l'amélioration de la gouvernance, des investissements et de la responsabilisation en matière d'équité en santé, y compris des outils de communication et de sensibilisation.

Objectifs de la séance

7. Les objectifs de la séance sont les suivants :

- souligner l'importance primordiale de la lutte contre les inégalités de santé pour améliorer la santé ;
- fournir des informations sur l'Initiative HESRi et la panoplie d'outils qui sera lancée avec cette publication au début de 2019 ;

- expliquer comment l'Initiative HESRi pourra aider les États membres, l'OMS et les partenaires, tout en faisant autorité à cet égard, à prendre des mesures en faveur d'une plus grande équité en santé dans la Région.

Format de la séance

8. La séance d'information technique commencera par une présentation des tendances et de la situation actuelles en matière d'équité en santé au sein des États membres de la Région, ainsi que des progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques y afférentes au niveau régional. La présentation sera suivie d'une table ronde avec modérateur durant laquelle des responsables politiques nationaux et sous-nationaux feront part de leur expérience dans ce domaine et répondront aux questions suivantes :

- Comment les États membres font-ils face aux désinvestissements dans les politiques exerçant un impact direct et indirect sur l'équité en santé ?
- Quelles sont les approches actuellement adoptées pour améliorer l'efficacité et la responsabilité des politiques intersectorielles afin qu'elles offrent les conditions de vie et de travail essentielles pour mener une existence en bonne santé dans toutes les couches socioéconomiques ?
- Quelles sont les approches que les pays peuvent suivre afin de placer l'équité en santé au centre de la mise en œuvre et de la réussite des plans de développement locaux, régionaux et nationaux ?
- Quelle a été notamment l'expérience des États membres ayant tenté d'adopter une perspective portant sur toute la durée de la vie en vue de réduire les inégalités de santé chez les générations présentes et à venir ?
- Comment les États membres peuvent-ils contribuer à encourager fermement une sensibilisation politique à la question de l'équité en santé à l'échelle locale et nationale ?

9. La table ronde donnera ensuite lieu à une séance de questions dans l'assistance. La séance se terminera par un résumé des prochaines étapes avant le lancement de l'Initiative HESRi, notamment un aperçu des principaux produits et outils devant aider les États membres, l'OMS et les partenaires à renforcer l'action pour l'équité en santé dans les pays.

Résultats escomptés

10. Cette séance doit aboutir aux résultats suivants :

- sensibilisation accrue des participants aux principales tendances et à la situation actuelle en matière d'équité en santé dans les États membres ;
- informations actualisées sur la future Initiative HESRi et la panoplie d'outils qui l'accompagne afin d'aider les décideurs à améliorer les politiques et les approches en matière d'équité en santé ;
- organisation d'un débat structuré sur la manière de relever les défis, d'améliorer l'efficacité et de maintenir l'engagement à placer l'équité en santé au centre de toutes les décisions et de tous les investissements des pouvoirs publics.

= = =